

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

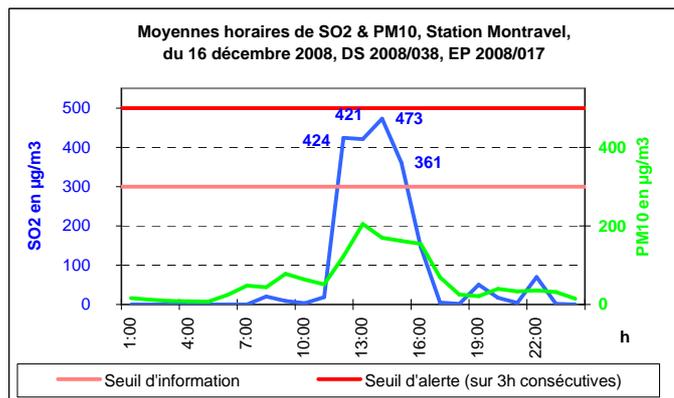
Communiqué du: 17/12/2008

Observations: **Mardi 16/12/2008 - épisode terminé**

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré mardi 16/12/2008 de fortes concentrations en dioxyde de soufre. Le seuil de recommandation et d'information fixé à 300 microgrammes par m³ d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé ainsi que la valeur limite horaire fixé à 350 µg/m³. Les niveaux en particules ont également été en hausse pendant quelques heures. Les concentrations ont diminué à partir de 16h.

Zones concernées:	Station de Montravel, quartiers Est et Nord-Est de Nouméa
Début de l'épisode:	mardi 16/12/2008, 11h
Fin de l'épisode:	Mardi 16/12/2008, 17h
Polluant:	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:	4 (de 12h à 15h)
maximum horaire:	473 µg/m ³ à 14h
Moyenne journalière	84 µg/m ³
Durée de l'épisode:	6h (11h - 17h)



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France: vents de secteur Ouest/Sud-Ouest de 11h à 16h avec une vitesse de 6.5 à 8 m/s (13 à 16 kt).

Ces conditions météorologiques correspondent habituellement à une origine des polluants majoritairement industrielle liée à l'activité du site de Doniambo. Les niveaux de particules fines (poussières en suspension) sont également élevés sur la même période pour la station de Montravel.

Des mesures ont été prises en ce qui concerne les émissions soufrées d'origine industrielle: la SLN a indiqué avoir utilisé un fioul à très basse teneur en soufre pour l'alimentation de la centrale thermique durant cette période et ce depuis la veille. Il y a cependant eu une persistance de fortes valeurs.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de **Seuil d'information dépassé**:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure